

Communiqué de presse

Recrutement : des besoins confirmés, des solutions concrètes pour les entreprises

Malgré un contexte économique marqué par des incertitudes, l'enquête Besoins en main-d'œuvre 2026 confirme un niveau élevé de projets de recrutement : 44 250. Derrière ces chiffres, une réalité : les entreprises continuent de recruter à un rythme élevé mais certaines expriment encore des difficultés pour trouver les profils adaptés. Face à cet enjeu, France Travail renforce sa stratégie sectorielle et déploie des solutions concrètes pour rapprocher durablement les besoins des entreprises des compétences disponibles.

Des intentions d'embauche qui restent soutenues malgré un contexte en évolution

Dans les Alpes-Maritimes, les employeurs prévoient 44 250 projets de recrutement en 2026, un niveau qui témoigne du dynamisme économique du territoire, même si une baisse de 5% est observée par rapport à l'an dernier.

Certains secteurs concentrent une part importante des besoins, notamment l'hébergement-restauration, les services aux particuliers et à la collectivité, les services aux entreprises, le commerce, la construction..., révélant les spécificités économiques locales.

La part des recrutements jugés difficiles atteint 41% (-13%), confirmant des tensions structurelles sur de nombreux métiers.

Des tensions de recrutement qui appellent des réponses ciblées

Au-delà du volume, l'enquête met en lumière une transformation du marché du travail : inadéquation des compétences, saisonnalité, conditions d'emploi ou encore attractivité de certains métiers.

Dans certains secteurs, ces difficultés atteignent les 52% (pour la construction), illustrant l'ampleur du défi pour les entreprises, notamment les TPE et PME.

C'est précisément pour répondre à ces tensions que France Travail a structuré une approche par filières, en lien étroit avec les acteurs économiques et les territoires.

Une stratégie sectorielle pour agir au plus près des besoins

France Travail a accentué sa mobilisation autour des filières stratégiques qui concentrent l'essentiel des besoins en emploi. Plus de 610 experts sectoriels sont déployés en proximité des bassins d'emploi pour analyser les besoins, anticiper les évolutions et construire des réponses adaptées avec les entreprises et les partenaires.

En parallèle, des dynamiques partenariales renforcées à travers nos 25 teams entreprises territoriales, permettent de mieux coordonner les services aux entreprises proposés par les différents acteurs du Réseau pour l'emploi (Missions locales, Cap emploi, CCI, Chambres de métiers...), dans un objectif de simplification et de "dîtes-le nous une fois".

Des solutions concrètes pour lever les freins au recrutement

Pour répondre aux difficultés exprimées par les employeurs, France Travail déploie des solutions concrètes pour recruter autrement, en misant sur les savoir-être et le potentiel, notamment grâce à des mises en situation sans CV. Formations avant embauche et immersions en entreprise permettent également d'adapter les profils aux besoins et de sécuriser durablement les recrutements.

Dans les Alpes-Maritimes, cela représente notamment **près de 2 200 formations préalables à l'embauche, près de 2 800 immersions en entreprise et plus de 1 000 candidats évalués sans CV.**

France Travail Pro : un partenaire RH de proximité pour les entreprises

Avec France Travail Pro, les entreprises bénéficient d'un accompagnement renforcé et personnalisé.

Des conseillers spécialisés interviennent au plus près du terrain pour anticiper les besoins, proposer des solutions adaptées et sécuriser les recrutements.

Cette approche proactive permet d'apporter des réponses rapides et concrètes, notamment pour les entreprises confrontées à des tensions sur certains métiers.

« Derrière chaque projet de recrutement, il y a une entreprise que nous accompagnons de manière concrète et opérationnelle. Nos équipes se mobilisent au quotidien pour déployer des solutions adaptées : recrutement sans CV, formations ciblées, immersions professionnelles... autant de leviers pour faciliter les embauches. » précise Richard Spinosa, directeur départemental France Travail Alpes Maritimes.

"Aucune entreprise ne doit renoncer à recruter faute de candidats"

Pour France Travail, l'enjeu est clair : transformer les difficultés de recrutement en opportunités, en élargissant les viviers de candidats, en développant les compétences et en renforçant les coopérations locales.

L'enquête Besoins en main-d'œuvre constitue ainsi un outil stratégique pour orienter l'action publique et accompagner les entreprises.

Encadré – Chiffres clés

- **44 250 projets de recrutement (-5%)**
- **41% de recrutements jugés difficiles (-13%)**
- **39% de projets saisonniers**
- **Principaux secteurs recruteurs** : l'hébergement-restauration (28%), les services aux particuliers et à la collectivité (27%), les services aux entreprises (23%), le commerce (12%), la construction (5%).
- **Principaux métiers** :

Les 10 métiers les plus recherchés par les employeurs

- 1/ Serveurs de cafés restaurants
- 2/ Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 3/ Employés de l'hôtellerie
- 4/ Cuisiniers
- 5/ Aides à domicile et auxiliaires de vie

Retrouvez l'actualité de France Travail sur : www.francetravail.org/accueil/

SERVICE DE PRESSE FRANCE TRAVAIL

Lylia Abbès – 06 10 64 12 37 – lylia.abbes@francetravail.fr

- 6/ Aides-soignants
- 7/ Agents d'entretien de locaux
- 8/ Employés de libre-service
- 9/ Professionnels de l'animation socioculturelle
- 10/ Agents de sécurité et de surveillance

Les 10 métiers jugés les plus difficiles à recruter

- 1/ Serveurs de cafés restaurants
- 2/ Employés de l'hôtellerie
- 3/ Cuisiniers
- 4/ Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 5/ Aides-soignants
- 6/ Aides à domicile et auxiliaires de vie
- 7/ Agents de sécurité et de surveillance
- 8/ Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom
- 9/ Agents d'entretien de locaux
- 10/ Personnels de ménage chez des particuliers

Les 10 métiers les plus saisonniers

- 1/ Serveurs de cafés restaurants
- 2/ Employés de l'hôtellerie
- 3/ Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 4/ Cuisiniers
- 5/ Professionnels de l'animation socioculturelle
- 6/ Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels
- 7/ Employés de libre-service
- 8/ Caissiers
- 9/ Agents de sécurité et de surveillance
- 10/ Ouvriers de l'assainissement et du traitement des déchets